

Paris,
le lundi 17 février 2014

Émetteur : DDARH/Formations – Stéphane Marchewka - Tel :01.45.38.81.99 - N° télécopie : 01.45.38.81.74

Objet : Examens nationaux de Techniciens Juin 2014 "Recensement des candidats"

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Les examens nationaux de Techniciens (Gestionnaire Conseil, COS, GMR Maladie et Techniciens Agence Comptable) se dérouleront les :

- **3, 4, 5, 17, 18, 19 et 20 juin 2014.**

Je vous informe que la phase de recensement des candidats s'effectuera à compter **du mardi 11 février 2014 jusqu'au vendredi 14 mars 2014 inclus** (date limite d'inscription).

Vous trouverez en annexe le calendrier des épreuves, détaillé par spécialités.

Inscription à l'examen :

Les inscriptions sont à réaliser sur le site internet de l'Ucanss : www.ucanss.fr

Vous devez utiliser la session CQP gestionnaire conseil ou **CQP conseiller offres de service, et sélectionner l'option choisie.**

Pour rappel les candidats doivent être obligatoirement déclarés à l'option Prem'ss.

La déclaration des candidats aux examens D'Fi Retraite, Technicien Agence Comptable et Gestionnaire Maîtrise des Risques Spécificité Maladie, reste inchangée.

Dans le cas où vous ne présentez aucun candidat, vous devez cocher la case « néant » dans le logiciel des examens.

Organisation des examens :

Les candidats sont répartis par les CRFP dans les centres d'examen, en regroupant les candidats d'une même ville dans un seul centre d'examen, même quand ils se présentent à des épreuves d'examen différentes.

Un centre d'examen ne pourra être ouvert pour moins de 4 candidats (tous examens confondus), sauf accord de l'Ucanss.

Cette organisation vise à limiter les déplacements des candidats tout en maîtrisant le nombre de centres d'examen.

Je vous remercie de veiller à la fiabilité des informations relatives à vos candidats. En effet, les attestations nationales de réussite et les CQP sont édités à partir des éléments que vous enregistrez dans la base des candidats.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe les modalités de facturation.

Une aide en ligne vous est proposée. Néanmoins, si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'utilisation, n'hésitez pas à contacter mes collaborateurs aux coordonnées suivantes :

Stéphane Marchewka : 01 45 38 81 99, Jean-Claude Gémise : 01 45 38 81 95

email : examenstechniciens@ucanss.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Calendrier